

Consignes et barème des points du défi jonglage U15F

Rappel consigne :

Le défi jonglage devra être réalisé avant le match, les joueuses se comptant 2 par 2, l'objectif étant **50 «pied» (droit ou gauche) et 20 «tête»** avec 2 essais et avec un nombre de rattrapage non comptabilisé illimité.

Le total des points se fera sur les 8 meilleurs totaux individuels sans prendre obligatoirement en compte la gardienne.

Rappel barème :

Moins de 100 : 0 point. De 100 à 299 : + 1 point, De 300 à 560 : + 2 points.